

**ASSURANCE-MALADIE INDIVIDUELLE
AUTORISATION DE DÉPÔT DIRECT
(en caractères d'imprimerie)**

Numéro de police : _____

Nom du propriétaire de la police : _____
Nom Prénom Second prénom

Nom de l'institution financière canadienne (banque, société de fiducie, etc.) : _____

Numéro de domiciliation : _____ Numéro de l'institution : _____

Numéro de compte : _____ Compte d'épargne (adressez-vous à votre institution pour obtenir le numéro d'identification approprié)
 Compte de chèques (annexez un modèle de chèque portant la mention « nul »)

Avis concernant la divulgation de renseignements personnels

À la suite de la demande d'un produit ou d'un service, la Canada Vie établit un dossier confidentiel qui comprend des renseignements personnels à votre égard. Le dossier est conservé dans les bureaux de la Canada Vie ou dans les locaux d'une tierce partie agissant en son (notre) nom. L'accès aux renseignements personnels consignés à votre dossier est réservé à notre personnel ou à toute personne autorisée par nous (p. ex. les prestataires de services), au Canada ou ailleurs, qui a besoin de ces renseignements pour s'acquitter de ses tâches, ainsi qu'à vous et aux personnes à qui vous avez donné accès; de plus, dans la mesure où des renseignements personnels peuvent être recueillis, utilisés ou divulgués au Canada ou à partir du Canada ou d'ailleurs, l'accès pourra être accordé aux personnes autorisées en vertu des lois du Canada ou d'ailleurs, le cas échéant. Votre droit d'accéder à ces renseignements et d'y apporter des rectifications peut être exercé en écrivant à l'Ombudsman, La Canada Vie, compagnie d'assurance-vie, 255 avenue Dufferin, London ON N6A 4K1. Nous recueillons, utilisons et divulguons vos renseignements personnels afin : **1)** de traiter la présente proposition et, si celle-ci est approuvée, d'offrir le ou les produits ou le ou les services financiers visés; **2)** de vous informer par téléphone ou par un autre moyen, des produits et des services vous permettant de planifier votre sécurité financière; **3)** de répondre aux demandes de règlement, de les analyser et de les traiter; **4)** de créer et de mettre à jour, au besoin, les dossiers concernant notre relation; et **5)** d'atteindre tout autre objectif directement lié à ce qui précède.

À noter : Conformément aux exigences juridiques, une copie de la proposition intégrale, y compris les renseignements personnels, peut être jointe à la police au moment de la remise de celle-ci ou être fournie séparément au propriétaire. Pour obtenir un exemplaire de nos Normes en matière de protection des renseignements personnels ou si vous avez des questions portant sur nos politiques et pratiques à l'égard des renseignements personnels (y compris en ce qui a trait aux prestataires de services), écrivez au chef de la conformité de la Canada Vie ou consultez le site www.canadavie.com.

Autorisation et déclaration

J'autorise / Nous autorisons la Canada Vie à déposer tous les règlements directement dans le compte précisé plus haut et à échanger avec mon / notre institution financière des renseignements personnels lorsqu'ils sont nécessaires aux fins de dépôt. J'atteste / Nous attestons que la présente autorisation demeurera en vigueur jusqu'à ce que je la révoque / nous la révoquions par écrit. Une photocopie ou une copie électronique de la présente est aussi valide que l'original.

J'atteste / Nous attestons qu'à ma / notre connaissance, les renseignements donnés sont véridiques, exacts et complets.

Signature du ou des propriétaires de police : **X** _____ Date : _____

Signature du ou des propriétaires de police : **X** _____ Date : _____

(Votre ou vos signatures sont nécessaires pour traiter votre demande de dépôt direct.)

COMMENT FONCTIONNE LE DÉPÔT DIRECT?

Si le dépôt direct vous intéresse, faites-en la demande dans le site GroupNet^{MC} pour les participants de régime ou bien faites parvenir le formulaire ci-joint, dûment rempli, à l'adresse indiquée ci-dessous. Si vous désirez que les dépôts soient faits dans votre compte de chèques, assurez-vous d'annexer au formulaire un chèque portant la mention « NUL » pour garantir le dépôt des chèques dans le bon compte.

Combien coûte le dépôt direct?

Rien, il n'y a pas de frais pour se prévaloir de ce service.

Dois-je changer de banque ou de compte bancaire?

Non. La Canada Vie déposera vos chèques de prestations directement dans le compte que vous détenez dans une coopérative d'épargne et de crédit, une société de fiducie ou une banque au Canada. Tous les versements de prestations prévus aux termes d'une même police seront déposés dans le même compte.

Puis-je m'inscrire au dépôt direct en ligne?

Oui. Il est rapide, pratique et sécuritaire de s'inscrire dans le site GroupNet^{MC} pour les participants de régime. Visitez le www.canadavie.com pour vous inscrire.

Comment saurais-je qu'un dépôt a été effectué dans mon compte?

Si vous demandez le dépôt direct par l'intermédiaire du site GroupNet^{MC} pour les participants de régime, vous aurez accès au Détail du règlement en ligne et recevrez un avis par courriel lorsque votre demande de règlement aura été remboursée. Vous aurez aussi accès en ligne à un relevé Détail du règlement. Si vous n'avez pas accès au site GroupNet^{MC}, la Canada Vie vous enverra par la poste un relevé Détail du règlement sur lequel figurera la date à laquelle votre chèque a été déposé.

Que dois-je faire si je change mon compte ultérieurement?

Informez la Canada Vie de votre nouveau compte en ayant recours au site GroupNet^{MC} pour les participants de régime. Si vous n'avez pas accès à ce site, informez la Canada Vie par écrit de votre nouveau compte. Prenez soin de mentionner votre nom, le numéro de votre police, le nouveau numéro de compte ainsi que le nom et l'adresse de l'institution financière. Joignez à votre note un chèque portant la mention « NUL », et envoyez le tout à :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
Adhésion électronique, Client collectif
CP 6000
Winnipeg MB R3C 3A5